

Guide pratique : Préparer votre visite à la déchetterie de Chaniers

Documents et accès

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, électricité ou téléphone).
- Pièce d'identité en cours de validité.
- Carte d'accès à la déchetterie (si déjà délivrée par la collectivité).
- Vérifier les conditions d'accès spécifiques aux professionnels si applicable.

Préparation du chargement

- Trier les déchets par catégorie avant le départ pour gagner du temps sur place.
- Placer les objets lourds et encombrants au fond du véhicule ou de la remorque.
- Regrouper les déchets verts pour faciliter le déchargement dans les bennes dédiées.
- Sécuriser le chargement avec des sangles ou une bâche pour éviter les chutes sur la route.
- Séparer les déchets dangereux (peintures, huiles, batteries) des déchets classiques.

Catégories de déchets acceptés

- Déchets verts : tonte de pelouse, branchages, feuilles mortes.
- Encombrants : vieux meubles, matelas, objets volumineux non recyclables.
- Déchets dangereux : solvants, peintures, huiles de vidange, batteries, produits phytosanitaires.
- Matériaux recyclables : cartons, métaux, verre, plastiques rigides.
- Gravats et déchets de construction (selon les volumes autorisés).

Conseils pour une visite efficace

- Consulter les horaires d'ouverture officiels avant de vous déplacer.
- Éviter les heures de forte affluence, généralement le samedi matin.
- Porter des gants de protection et des chaussures fermées pour manipuler les objets.
- Respecter le sens de circulation et les consignes de sécurité données par les agents sur place.
- Anticiper le déchargement manuel : prévoyez de l'aide si les objets sont très lourds.